

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 AVRIL 2016

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de la société le :

15 avril 2016 à 9h00

Au siège de la société

127, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine (92200)


L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions est publié au **BALO** de ce jour.

Les documents prévus par les articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de ce jour, conformément aux dispositions réglementaires applicables. Ces documents sont également consultables sur le site internet : <http://www.ketb.com>

En outre, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut, jusqu'au troisième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société et/ou à CACEIS Corporate Trust (Service Assemblée Générale 14 rue Rouget de l'Isle, 92 862 Issy-les-Moulineaux cedex 09 – tél. 01 57 78 34 34) de lui envoyer les documents visés à l'article R. 225-81 et R. 225-83 du Code de Commerce. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenu par l'intermédiaire habilité.

Il est par ailleurs rappelé qu'il sera demandé à l'Assemblée générale de bien vouloir notamment :

1. approuver les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2015 et le versement d'un dividende d'un montant de 3,85 euros par action ;
2. émettre un avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée, au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2015, à M. Nordine Hachemi, Président-Directeur Général ;
3. ratifier la cooptation de deux administrateurs (Messieurs Yves Gabriel, administrateur indépendant, et Michel Paris) et nommer quatre administrateurs (Messieurs Yves Gabriel, administrateur indépendant, Michel Paris, Olivier de Vregille et Alexandre Dejoie) ;
4. fixer le montant des jetons de présence du conseil d'administration ;
5. renouveler le programme de rachat d'actions de la société, dans le cadre duquel la société rachèterait à Financière Gaillon 8 S.A., son actionnaire majoritaire, un nombre d'actions Kaufman & Broad correspondant à un montant maximum de 50 millions d'euros à l'occasion de



l'opération de cession partielle de sa participation par Financière Gaillon 8 S.A., dont le projet ainsi que les modalités ont été annoncés les 27 janvier 2016 et 16 février 2016 ; et

6. se prononcer sur des délégations de compétence à consentir au Conseil d'administration en matière notamment d'augmentations ou de réductions de capital et d'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Pour plus d'informations consulter www.ketb.com

Prochaine date d'information périodique :

29 mars 2016 : Résultats 1^{er} trimestre 2016 (après Bourse)

15 avril 2016 : Assemblée Générale Annuelle

Contacts

Directeur Général

Finances

Bruno Coche

01 41 43 44 73

Infos-invest@ketb.com

Relations Presse

Jean-Baptiste Froville

Havas Paris

01 58 47 95 39

jean-baptiste.froville@havasww.com

Camille Petit

Burson-Marsteller

01 56 03 12 80

contact.presse@ketb.com

A propos de Kaufman & Broad - Depuis près de 50 ans, Kaufman & Broad conçoit, développe, fait construire et commercialise des maisons individuelles en village, des appartements et des bureaux pour compte de tiers. Kaufman & Broad est l'un des premiers Développeurs-Constructeurs français par la combinaison de sa taille, de sa rentabilité et de la puissance de sa marque.

Avertissement : Le présent document contient des informations prospectives. Celles-ci sont susceptibles d'être affectées par des facteurs, connus et inconnus, difficilement prévisibles et non maîtrisés par Kaufman & Broad, qui peuvent impliquer que les résultats diffèrent significativement des perspectives exprimées, induites ou prévues par les déclarations de la société. Ces risques comprennent notamment ceux qui sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de Risques » du Document de Référence déposé le 31 mars 2015 auprès de l'AMF sous le numéro D.15-0258.